



**Commission de coopération environnementale  
de l'Amérique du Nord**

**Session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 09-03**

**Table ronde sur les priorités de la CCE pour 2010 et les années suivantes  
tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2009  
à Los Cabos (Baja California), au Mexique**

**Compte rendu de discussion<sup>1</sup>**

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu une session ordinaire le 1<sup>er</sup> décembre 2009 à Los Cabos (Baja California), au Mexique. Le principal objectif de cette session consistait à adopter une optique commune à l'égard des nouvelles priorités qu'a fixées le Conseil de la CCE au mois de juin précédent, et à cerner des éléments importants à inclure éventuellement dans le plan stratégique pour 2010 à 2015.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, des mesures de suivi à prendre et des responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste des participants à l'annexe B).

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

**Mot de bienvenue et observations préliminaires de la présidente du CCPM**

La présidente du CCPM, M<sup>me</sup> Nelly Correa, souhaite la bienvenue aux participants et explique en quoi consistent le rôle et la structure du CCPM. Elle mentionne en outre que toute la session sera diffusée en direct sur le Web dans les trois langues, à savoir en français, en anglais et en espagnol, ce qui permettra à n'importe qui de suivre les discussions à l'aide d'une connexion Internet.

**Observations préliminaires du directeur exécutif par intérim, M. Evan Lloyd**

M. Lloyd mentionne qu'on lui a demandé d'élaborer au sujet du contexte des présentes discussions, et d'expliquer succinctement en quoi consiste le processus d'établissement du

---

<sup>1</sup> Avertissement : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

plan stratégique pour 2010 à 2015, tout en précisant de quelle manière des documents publics peuvent avoir une incidence sur ce plan.

En premier lieu, il mentionne une activité qui se tiendra la semaine suivante et qu'il considère évidente, à savoir l'importante réunion des Nations Unies à Copenhague qui rassemblera les gouvernements du monde entier. Cette réunion aura pour fondement les conclusions du rapport de la quatrième réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et prouvera que les activités humaines ne modifient pas seulement le climat mais aussi les systèmes planétaires. Cela provoque une accélération des changements dans l'environnement qui ont des effets sur les espèces et les humains et déstabilisent les écosystèmes et les services qu'ils fournissent, notamment un air et une eau purs qui sont à la base de notre prospérité.

M. Lloyd précise, tout en ne voulant pas spéculer sur les résultats de la réunion de Copenhague, que peu importe si leurs politiques ont un caractère mondial, légal ou partiel, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont réaffirmé leur intention d'œuvrer à l'échelle locale en fonction des trois priorités que le Conseil de la CCE a établies cette année.

Il déclare que tout cela conduit à la réunion d'aujourd'hui et rappelle que le Conseil a établi des priorités pour les cinq prochaines années qui chargent la CCE de favoriser la coopération et de favoriser l'obtention de résultats dans les trois domaines suivants :

- Des collectivités et des écosystèmes en santé.
- Les changements climatiques — une économie à faibles émissions de carbone.
- L'écologisation de l'économie nord-américaine.

Il soutient que nous devons relever un grand défi et que ces questions sont très vastes, mais qu'il est encourageant de voir que nous continuons d'accomplir d'importants progrès en vue de trouver des solutions.

À titre d'exemple, il mentionne qu'en ce qui a trait au fait de conserver le réchauffement mondial sous la barre des 2 % tout en passant à des économies à faibles émissions de carbone, selon le GIEC, les scientifiques et les ingénieurs ont découvert qu'il était possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 35 % entre 1990 et 2030. Cette possibilité est offerte par les changements qui interviendront dans le cadre des trois économies, et ce, à l'échelle de l'Amérique du Nord.

M. Lloyd indique en outre qu'un rapport récent expose des mesures explicites grâce auxquelles le Mexique, par exemple, pourrait atteindre cet objectif. Ce rapport estime également nécessaire de diminuer notamment les émissions associées à la production, à la consommation et au transport d'énergie. D'autre part, en plus de disposer d'options efficaces en ce qui a trait à l'offre et à la demande en matière d'énergie, les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) ont la possibilité de diminuer les émissions de GES en modifiant les aspects spatiaux des villes, mais aussi en accordant de l'importance à la gestion durable des terres boisées afin de réduire les émissions causées par la déforestation.

Il indique par ailleurs que la bonne nouvelle réside dans le fait que l'on a déjà réuni les conditions permettant de lutter contre les changements climatiques et de passer à des économies à faibles émissions de carbone, et formulé des conseils visant l'économie de chacun des trois pays.

Il ajoute en revanche que la mauvaise nouvelle, du moins en ce qui concerne les émissions, est que, malgré ces connaissances, nous continuons à nous diriger dans le sens opposé, du moins à court terme.

M. Lloyd affirme aussi que le fait de devoir prendre rapidement des mesures décisives dans tous les secteurs constitue un problème plus général. Selon lui, c'est bien d'avoir la possibilité de réduire grandement les émissions, mais encore faut-il que les législateurs s'entendent pour instaurer des politiques efficaces à cette fin et que les entreprises, les consommateurs et l'ensemble du public prennent les mesures qui s'imposent pour que cette réduction se réalise.

Il précise que c'est à cet égard que les discussions d'aujourd'hui peuvent être utiles, et que les participants doivent envisager, relativement à chaque priorité qu'a établie le Conseil de la CCE :

- quels sont les principaux enjeux environnementaux auxquels doivent faire face le Canada, le Mexique et les États-Unis;
- quelles sont les plus importantes mesures réalisables en fonction de chaque priorité au cours des cinq prochaines années;
- de quelle manière la coopération entre les trois pays permettra de faire progresser l'application de ces mesures.

Il indique aussi que, pour leur part, les trois gouvernements, leurs fonctionnaires et leurs spécialistes entreprendront des exercices analogues au cours des trois prochains mois, et que tout cela permettra de choisir d'importantes mesures concertées visant à mettre en œuvre des stratégies quinquennales afin de donner suite aux priorités du Conseil. Il explique que celui-ci précisera ces mesures en vue d'établir un nouveau plan stratégique quinquennal qu'il pourrait adopter lors de sa prochaine session ordinaire annuelle, ici au Mexique.

M. Lloyd conclut en déclarant que la participation du public et la transparence constituent des éléments qui distinguent la CCE, et qu'il est de mise que la présente session et l'examen des travaux du Conseil servent à soutenir l'élaboration du nouveau plan stratégique de la CCE.

## **PREMIÈRE SÉANCE DE DISCUSSION :** **Des collectivités et des écosystèmes en santé**

### **M. David Brackett, président de D. Brackett Consulting Inc.**

Selon M. Brackett, nous pouvons vivre aux dépens de l'environnement pendant quelque temps, mais cela ne peut durer en permanence. Compte tenu de la crise économique des

---

dernières années, nous avons vécu à crédit, mais le temps est venu de restructurer la manière dont nous vivons « en compagnie » de l'environnement. L'évaluation des écosystèmes en début de millénaire a rassemblé un grand nombre de spécialistes de ce domaine afin d'élaborer des approches concernant l'interaction environnementale, l'évaluation des produits et services naturels, ainsi que la mise en relation des objectifs de conservation avec les objectifs économiques. Toutefois, ces outils n'ont pas encore été utilisés de façon efficace et il est important de commencer à y avoir recours.

À court terme, la manière de réagir à la variabilité constituera un grand défi. La biodiversité et les écosystèmes s'adapteront, certains subiront une augmentation de leur superficie et d'autres une diminution, des espèces se déplaceront et cesseront d'être présentes à certains endroits, alors que d'autres n'existeront plus. La principale question est de savoir si ces changements sont acceptables pour que les écosystèmes restent salubres. Dans certains cas, et même dans la plupart, la réponse est probablement négative.

Les économies devront s'adapter aux changements climatiques et le manque d'eau exercera de fortes pressions sur l'agriculture. À mesure qu'elles s'adapteront, nous devons veiller à leur équilibre afin de maintenir la salubrité des écosystèmes et, conséquemment, la santé des collectivités.

Il faudra déployer de grands efforts en vue de maintenir la résilience des écosystèmes, et ce, en recourant à diverses stratégies concertées et à divers réseaux de collaboration.

La CCE est un excellent organisme, mais sa capacité est limitée et son champ d'action insuffisant. Elle doit favoriser les régimes de réglementation afin de diminuer les distorsions environnementales et se concentrer sur la conservation de la biodiversité tout comme sur les questions hydriques. La CCE a joué un grand rôle en mettant en relation des membres du public avec des spécialistes de l'environnement, et en établissant des réseaux personnels qui revêtent une grande importance.

**M<sup>me</sup> Silvia Manzanilla Naim, coordonnatrice de la planification environnementale, Centro de Investigaciones Biológicas del Noroeste (CIBNOR)**

M<sup>me</sup> Manzanilla Naim déclare que les trois pays disposent maintenant d'une vraie possibilité de relever un aussi grand défi que celui que présentent les changements climatiques.

Les terres forestières situées le long de la frontière canado-américaine constituent un bon indicateur du changement du climat, et ces deux pays doivent collaborer à une meilleure gestion de cette zone forestière en vue de réduire sa déforestation pour diverses causes.

À la frontière américano-mexicaine, on trouve divers types d'écosystèmes qui dépendent principalement de l'eau douce. Le scénario de réchauffement dans ces deux pays prévoit une forte augmentation des zones arides et une importante réduction de l'approvisionnement en eau, principalement au Mexique et dans le sud-est des États-Unis, ce qui rendra prioritaire la gestion de cette eau.

Pour ce qui est de la relation entre le Canada et les États-Unis, ces deux pays ont travaillé de concert à plusieurs occasions, principalement pour contrôler l'eau des Grands Lacs. Mais en ce qui concerne le Mexique et les États-Unis, ils n'ont pas vraiment de liens en matière d'environnement. À titre d'exemple, le fleuve Colorado est victime d'une surexploitation, principalement dans le sud des États-Unis.

On sait pertinemment que pour de nombreux pays, l'eau deviendra une question de sécurité nationale, et les États-Unis l'ont déjà reconnu comme tel. Cela peut entraîner des problèmes dans les régions où l'eau est rare étant donné que le temps chaud a diminué le débit dans certains cours d'eau frontaliers, notamment le Colorado. Les traités relatifs aux eaux frontalières datent de 1994 et sont déjà obsolètes; il faudrait donc que la collaboration transfrontalière vise en priorité la révision de ces traités. Pour le moment, il est possible de travailler dans ce domaine compte tenu du fait que le réchauffement du climat diminuera les précipitations. Il a été démontré qu'El Niño, dont les manifestations seront plus fréquentes, pourrait restaurer les eaux de la rivière Delta.

Les politiques qui s'imposent à cette fin exigent des sacrifices de la part de certains secteurs, mais ils sont indispensables pour assurer le développement agricole de la région et conserver les écosystèmes aquatiques et la biodiversité. Au cours des cinq prochaines années, les trois pays doivent contrôler l'eau avec beaucoup plus de rigueur et conclure de vrais traités de collaboration.

**M. Chris Ganson, associé de recherche principal, programme de transport urbain durable, World Resources Institute (WRI)**

Par le passé, les gouvernements ont édicté des lois concernant la taxe sur les carburants afin de financer la construction de routes. Si cette mesure constituait une bonne idée, elle a rendu la conduite automobile nécessaire et a eu divers effets secondaires. Aux États-Unis, quelque 4 000 personnes meurent chaque année dans des accidents d'automobile, et il s'agit de la principale cause de décès entre 1 à 35 ans. Par ailleurs, dans certaines villes, la pollution atmosphérique fait en sorte qu'un enfant sur trois souffre d'asthme. En outre, les gens prennent du poids parce qu'ils préfèrent conduire que marcher et, dans certains États, plus d'un quart de la population est considéré obèse.

Il a été démontré que les émissions de gaz d'échappement par les véhicules contribuent aux changements climatiques. Alors que cet objectif d'accorder la préséance aux automobiles est en vigueur depuis 1939, on peut se demander si l'on traverse plus vite les grandes villes de cette manière. La réponse est négative étant donné que la plupart des routes sont rapidement congestionnées et que si l'on y ajoute d'autres voies, celles-ci se remplissent en peu de temps.

Le plus grand défi consiste à modifier la conception des villes, qui sont actuellement axées sur le transport en automobile, afin qu'elles offrent différentes options de transport telles que la marche, la bicyclette, le train et l'automobile. Même si les avantages que procure la

réduction des GES grâce à ce changement de paradigme sont nombreux, ils sont inférieurs à des avantages sociaux tels que le fait de disposer de villes où les gens sont libres de marcher, où les accidents sont moins nombreux, et où, même s'il y a des automobiles, les gens sont en meilleure santé et peuvent économiser de l'argent s'ils décident de ne pas en posséder.

Il est compliqué d'analyser le réseau de transport des villes, car il est difficile d'en prédire les résultats. Cela découle du fait que ces villes sont complexes et que pour planifier un nouveau réseau de transport, il faut en tout premier lieu établir des paramètres, notamment en ce qui a trait à la réduction des émissions ainsi qu'à l'accès à des emplacements et à la sécurité, et fixer des objectifs en rapport avec ces paramètres. En dernier lieu, il est nécessaire d'évaluer la situation actuelle et de la comparer à celle découlant des changements obtenus grâce à ces démarches.

Chaque pays doit investir dans les changements que réclame le transport, et viser à atteindre les buts fixés lorsqu'il évalue les paramètres.

L'état actuel des réseaux de transport est dû à l'important montant d'argent investi. La seule chose à faire consiste à réaliser de gros investissements en matière de transport, mais sans oublier qu'il est nécessaire d'aménager des voies pour les piétons et les bicyclettes.

#### Questions et observations

- *M. Gustavo Alanís (membre mexicain du CCPM)* : La question des aires protégées est importante, mais ces aires ne doivent pas être seulement protégées sur le papier. C'est pourquoi il est nécessaire, lorsqu'on en désigne une, d'indiquer clairement l'origine des ressources qui permettront de l'entretenir. Au Mexique, plusieurs lois et règlements n'étant pas mis en application, la CCE devrait envisager de quelle manière elle pourrait favoriser cette application.
- *M. Rafael Márquez (membre américain du CCPM)* : En ce qui concerne l'exposé de M<sup>me</sup> Naim sur le fleuve Colorado, il faut mentionner que les fleuves Río Grande et Río Bravo sont dans la situation inverse.
- *M. Rodolfo Lacy (membre mexicain du CCPM)* : La CCE a élaboré un atlas en déployant beaucoup d'efforts, mais il ne contient pas d'informations sur les écosystèmes. Il faudrait le doter d'un plus grand nombre de couches cartographiques et le rendre accessible à tous les résidents d'Amérique du Nord afin de les aider à prendre des décisions. Il serait judicieux d'investir davantage dans cet atlas afin qu'il permette d'analyser l'écoulement des eaux.
  - *Réponse* : Il est en effet nécessaire d'investir dans l'Atlas, car il n'est présentement qu'à une échelle de 1/1 000 000, ce qui ne permet qu'une analyse régionale et non les analyses nécessaires pour atteindre les objectifs établis. On a déjà suggéré que l'Atlas serve à situer les endroits où les écosystèmes sont connectés.
- *M. Carlos Sandoval (membre mexicain du CCPM)* : Les entreprises de construction manifestent maintenant de l'intérêt à l'égard d'écosystèmes tels que les terres humides, car ils présentent des débouchés touristiques dans divers domaines.

- *Questions et observations en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud)* : Dans le cadre du mandat de la CCE, comment peut-on s'assurer que ses programmes, ses analyses et ses résultats donnent lieu à une sensibilisation adéquate (tel que c'est le cas avec l'Atlas)?
  - *Réponse* : Il est prévu de publier une version imprimée dans les trois pays; la version électronique est déjà consultable dans le site Web de la CCE.
- *M<sup>me</sup> Silvia Manzanilla Naim* : L'eau doit être considérée comme un élément de la sécurité nationale dans les trois pays, et la Commission devrait montrer que ceux-ci agissent comme des partenaires en concluant un traité ouvert relatif aux eaux frontalières entre les États-Unis et le Mexique. Il serait recommandable qu'au sujet de l'Atlas, la CCE se concentre sur les écorégions les plus vulnérables, là où il existe des différends qui ont notamment trait à l'eau, à la gestion de la biodiversité et au bois d'œuvre.
- *M. Dinkerrai Desai (membre américain du CCPM)* : S'adressant à M. Ganson, il lui demande de quelle manière il perçoit les changements suggérés pour les endroits très peuplés tels que Mexico, New York et l'Ontario.
  - *Réponse* : Les routes occupent beaucoup d'espace et on ne s'en rend habituellement pas compte parce qu'on tient ça pour acquis. Si vous supprimez une voie pour les automobiles, vous pouvez facilement en ajouter une pour les bicyclettes et élargir grandement les trottoirs pour les piétons. Il existe un mouvement portant le nom de *All ways* qui préconise de l'espace pour n'importe quelle sorte de circulation, même des endroits où les gens peuvent écouler leurs temps libres. Les rues ne sont plus les endroits où l'on socialisait auparavant.
- *M. Glen Wright (membre canadien du CCPM)* : Si l'on veut formuler de bonnes recommandations au Conseil, il ne faut pas oublier que les ressources sont limitées. Il faut dresser des plans que l'on n'a encore dressés nulle part. Les questions relatives à l'eau et au climat sont déjà à l'étude dans d'autres régions. S'adressant à M. Ganson, il lui déclare que les changements qu'il suggère sont très intéressants, mais qu'il faudra au moins un demi-siècle pour réorganiser les villes et récompenser les ensembles résidentiels dont la concentration est plus forte. Il lui demande s'il est possible de prendre des mesures à court terme.
  - *Réponse* : La plupart des villes n'aiment pas qu'on leur dise quoi faire, mais il existe plusieurs exemples à suivre, particulièrement dans l'État de Californie où l'on a envisagé divers scénarios de croissance et établi des consensus avec les administrations locales. Il faudrait partager ces connaissances dans les trois pays afin d'y élaborer divers modèles de développement.
- *M. David Brackett* : Nombre de discussions sont en cours au sujet de la diffusion d'informations sur les projets et de la sensibilisation des parties intéressées sur le plan local, à savoir les gouvernements, les organisations non gouvernementales ou l'ensemble de la collectivité. Il n'est pas facile pour la CCE de réaliser des projets à l'échelle locale compte tenu de l'insuffisance de ses ressources, mais il faut que ces parties intéressées prennent part aux discussions et conçoivent des moyens d'interagir avec davantage de réseaux locaux.
- *M<sup>me</sup> Jane Gardner (membre américain du CCPM)* : Elle déclare que, en pratique, beaucoup de gens vivent en banlieue et travaillent en ville, ce qui les oblige à faire tous les jours ce trajet. S'adressant à M. Ganson, elle lui demande s'il suggère de

sensibiliser davantage les gens par des communications personnelles ou par des mécanismes gouvernementaux tels que les taxes, en lui demandant en outre de quelle manière on peut inciter les gens à ne plus utiliser leur automobile.

- *Réponse* : Il faut que cette démarche soit volontaire, et il est prévu d'offrir des options pour que les gens atteignent l'objectif qu'ils se sont fixé. Les propositions visent à ce qu'ils améliorent leur mode de vie, et il n'est pas probable qu'ils aiment vraiment être coincés dans la circulation pendant des heures. Il est évident qu'ils préfèrent des ensembles résidentiels moins étendus que par le passé, là où il est plus facile de se rendre sans avoir besoin d'une automobile.
- *M. Rodolfo Lacy* : On a reporté l'étude de l'harmonisation des règlements alors que la création de la CCE avait pour but de résoudre les problèmes découlant des différences dans les règlements en vigueur dans les trois pays. Il ne faut pas confondre l'harmonisation des lois avec le fait de les copier, ce qui entraverait le développement dans certains secteurs.
- *M. Martín Gutiérrez Lacayo (membre mexicain du CCPM)* : La relation entre les questions dont on discute est aussi vaste qu'importante, mais il ne faudrait pas accorder autant d'attention à celles relatives à la vulnérabilité et aux changements climatiques. L'une des questions que nous n'avons pas encore abordées est la création de marchés de services environnementaux en Amérique du Nord. Les données recueillies constituent une importante source d'information pour les organismes locaux afin qu'ils puissent offrir divers services environnementaux, notamment créer des groupes de travail en vue de dresser un plan d'action nord-américain relatif au climat. À cette fin, M. Gutiérrez propose d'en créer un, tout comme celui sur la biodiversité, pour colliger toutes les informations déjà recueillies à ce sujet. La gestion de l'environnement n'est pas très utile si on ne la met pas en relation avec le développement économique dans les trois pays.
- *M. Gustavo Alanís (membre mexicain du CCPM)* : Il a beaucoup été question de la manière d'interagir davantage avec la population, mais il faut multiplier les discussions sur la manière de renforcer sa participation et son sens des responsabilités. Beaucoup de gens ne savent pas encore que la CCE existe.
- *Question en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud)* :
  - Il faudrait que la CCE diffuse davantage d'information sur la manière d'interagir avec elle.
  - En plus des règlements, il faudrait harmoniser les paramètres d'évaluation de la performance environnementale.
  - Comment peut-on faire pour que les programmes de la CCE correspondent beaucoup plus à la réalité?
  - Est-ce que la CCE envisage la conservation de la diversité biologique dans le cadre de ses travaux?
  - Il faudrait élaborer un modèle pour réduire les émissions de GES.

## **DEUXIÈME SÉANCE DE DISCUSSION :**

### **Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone**



**M. Michael Moore, attaché supérieur de recherche, Institute for Sustainable Energy, Environnement and Economy (ISEEE), University of Calgary, Alberta**

M. Moore déclare que de nombreux phénomènes montrent qu'un grand bouleversement est en train de se produire. Mais il précise qu'il n'essaie pas de répondre aux questions de savoir si les changements climatiques sont réels ou non, et s'ils sont causés par les êtres humains, des phénomènes astronomiques ou des cycles naturels. Le travail qu'il accomplit consiste à élaborer des stratégies permettant de faire face à ce phénomène, qu'il soit réel ou non. On peut trouver certaines corrélations entre les changements climatiques et les émissions de carbone, dont la plupart sont dus à la consommation de carburant et d'autres produits.

Les plus fortes possibilités que l'on a de changer les choses avec la plus grande incidence qui soit résident dans l'efficacité et la certitude juridique, de meilleurs outils de modélisation afin que les décideurs connaissent les effets éventuels de leurs décisions, l'élaboration de modèles de données et de systèmes de suivi, et la mise en place de systèmes de localisation d'emplacements de stockage du carbone.

L'Amérique du Nord doit dresser un plan énergétique, car il s'agirait de la première étape en vue de surmonter les questions stratégiques dans les trois pays. On doit prendre en compte le changement notable dans la demande en carburant, qui a autant une incidence sur son prix que sur sa distribution. Il faudrait élaborer des règlements transfrontaliers à partir des mêmes paramètres. En dernier lieu, on a besoin d'instruments financiers à long terme afin de soutenir les projets qui répondent aux besoins environnementaux. Ces instruments doivent être transparents et transfrontaliers.

Il est également nécessaire de croire que les changements climatiques sont réels pour pouvoir élaborer des stratégies en vue de les atténuer. Si l'on prend des mesures à cette fin et qu'ils ne sont pas réels, la seule chose que l'on aura accomplie sera d'avoir investi dans les gens, d'avoir dressé de meilleurs plans de développement et de vivre mieux. S'ils sont réels, nous serons mieux placés pour y faire face. Mais s'ils sont réels et que nous ne faisons pas ce qu'il faut, nous aurons perdu un temps très précieux.

**M. Odón de Buen, président, Energía, Tecnología y Educación (ENTE)**

M. de Buen déclare que les défis comprennent les changements climatiques, la pollution atmosphérique, l'approvisionnement en eau et la qualité de cette eau, et la biodiversité. Selon lui, les possibilités semblent évidentes, notamment le transport et la mobilité, la planification de l'évolution démographique, ainsi que la conservation et le traitement de l'eau. Au Mexique, au cours des discussions au sujet de l'eau, il est aussi question d'économiser l'électricité étant donné qu'il faut pomper l'eau dans des puits profonds. Cela signifie également des économies de pétrole puisqu'un fort pourcentage de la production d'électricité provient de centrales électriques au mazout.

Il serait recommandé de changer de sources d'énergie. Le Mexique devrait se tourner vers les énergies renouvelables, mais il ne s'y astreint pas même si la loi le prescrit. Il faudrait également recueillir davantage de données sur les véhicules usagés. Des progrès ont été

accomplis en ce qui concerne l'harmonisation des normes de qualité visant les réfrigérateurs et d'autres appareils, mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Ce pays ne dispose pas de données afin d'améliorer la consommation d'énergie, notamment celles sur l'utilisation de l'air conditionné. Par contre, le Canada dispose de ce type de données pour la construction de résidences écologiques.

Les codes du bâtiment constituent un enjeu au sujet duquel la CCE a déjà mené des travaux, et cet enjeu continue de revêtir de l'importance. Le Mexique est en retard dans le domaine de la modélisation, alors que cela s'avère nécessaire à l'égard de beaucoup de domaines, que ce soit en matière de construction ou de prise de décisions. Ce pays pourrait faire bon usage de l'information et de l'expérience que le Canada et les États-Unis pourraient lui procurer relativement à la conservation d'énergie. La CCE pourrait également lui apporter une grande aide en lui montrant de quelle manière la gouvernance peut être efficace lorsqu'elle est permanente.

Au Mexique, l'utilisation de véhicules et d'appareils électroniques usagés doit cesser, car elle cause une bien trop grande consommation d'énergie et n'est pratiquement pas réglementée.

**M. Jeff Schott, agrégé supérieur de recherche, Peterson Institute for International Economics**

M. Schott affirme que le principal défi est très clair, mais qu'il est également très complexe. Il s'agit de faire face aux changements climatiques et de réduire les GES de façon notable. Les trois pays ont fait des efforts pour prendre part à l'instauration de mécanismes internationaux en vue de remplacer le Protocole de Kyoto, et le Canada et les États-Unis se sont donné pour objectif de réduire leurs émissions de 17 % à 20 % d'ici 2020 par rapport à celles de 2005. Le Mexique aspire également à réduire de 50 % ses émissions de 2002, ce qui constitue un objectif qui est plus ambitieux que celui de nombreux pays développés. Il faudra déployer beaucoup d'efforts sur les plans juridique et économique pour atteindre ces objectifs, et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) devrait être utile à cette fin.

Pour réduire les émissions de GES et passer à des économies à faibles émissions de carbone, les pays doivent améliorer leur efficacité énergétique, adopter les énergies renouvelables, et diminuer la déforestation et la dégradation environnementale. Les dirigeants ont pour principal défi de trouver comment diminuer le coût de ces mesures d'adaptation, c'est-à-dire modifier la manière dont les particuliers et les entreprises utilisent l'énergie. L'un des problèmes que suscite l'atténuation des changements climatiques consiste, dans certains cas, à mettre un prix sur des choses qui étaient habituellement gratuites. Les politiciens doivent veiller à ce que les mesures qu'ils prennent pour faire face aux changements climatiques ne désavantagent pas les entreprises de leur pays.

Les trois pays signataires de l'ALÉNA peuvent collaborer en recourant aux moyens suivants :

- En renforçant leurs communications afin de coordonner les politiques visant à faire face aux changements climatiques.
- En coordonnant les politiques de réglementation, notamment celles concernant l'utilisation des énergies renouvelables et des techniques connexes.
- En établissant des canaux de coopération technique et financière afin de favoriser l'adaptation et de mettre sur pied des projets de réduction des GES au Mexique.

Le programme de la CCE est très complexe, principalement parce que son financement est le même depuis de longues années, ce qui représente en fait une baisse importante de ce financement.

### Questions et observations

- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud) :* Quel soutien l'Accord de libre-échange peut-il apporter au Mexique pour qu'il puisse avoir davantage de possibilités de diminuer ses émissions de carbone?
  - *Réponse :* Ce soutien doit provenir de la banque des trois pays qui finance le processus.
- *M. Rafael Márquez (membre américain du CCPM) :* Le Canada, le Mexique et les États-Unis font partie des principaux pays producteurs de pétrole et de gaz. L'utilisation et la manutention de ces produits génèrent des composants tels que le méthane, lequel est 21 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Lorsque les politiciens et les médias parlent de ce CO<sub>2</sub>, ils oublient de parler de ses équivalents. Étant donné que le méthane a d'importantes répercussions sur l'environnement, la réduction de ses émissions aurait un effet plus rapide que celle du CO<sub>2</sub>. Par ailleurs, le méthane a une valeur ajoutée, car lorsqu'on le récupère dans l'environnement, il peut servir de combustible, et sa récupération, sa manutention et son transport sont moins coûteux. Il représente donc un bon investissement, autant du point de vue écologique qu'économique.
  - *Réponse de M. Moore :* Une stratégie de récupération du méthane et du carbone noir peut offrir un important moyen d'obtenir des résultats à court terme. Il existe déjà des exemples positifs de coopération entre les trois pays.
- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud) :*
  - Quelles mesures pratiques peut-on prendre au cours des prochaines années pour que le marché du carbone soit rentable?
    - *Réponse de M. Moore :* Il faut principalement disposer de bonnes politiques sur les crédits de carbone.
    - *Réponse de M. de Buen :* Il faudrait mettre en place des systèmes afin de détecter et de mesurer les émissions et de délivrer des certificats. Au Mexique, il faut améliorer les modèles d'exploitation et homologuer les pratiques en fonction de celles en vigueur au Canada et aux États-Unis.
- *M. Gustavo Alanis (membre mexicain du CCPM) :* Tout ce que l'on fait à l'égard des changements climatiques devrait concorder avec les décisions prises à l'échelon international. Des travaux ont été accomplis en vue d'élaborer une politique en dix points sur les changements climatiques. Il faudrait évaluer les modèles énergétiques et les modifier radicalement au Mexique. Il faudrait aussi instaurer des normes

d'efficacité énergétique et qu'elles soient réellement appliquées. La résolution de la plupart des problèmes repose sur des politiques publiques transversales et générales qui peuvent être proposées à l'échelon international.

- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud) :*
  - À quel moment un marché de crédits d'émissions de GES fera-t-il partie du programme de travail de la CCE?
    - *Réponse de M. Rodolfo Lacy (membre mexicain du CCPM) :* Pour pouvoir échanger des bons de carbone, il est important que les règles d'échange soient claires. Les travaux de la CCE comportent déjà un fondement, à savoir le registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants, qui porte notamment sur les émissions de GES. Une demande a déjà été formulée pour commencer à échanger des crédits de ces gaz, mais les trois pays doivent disposer de registres analogues d'émissions de GES. Le Mexique n'a jamais édicté de lois obligeant les entreprises à déclarer de telles émissions, et il n'existe pas non plus de précédent dans ce domaine. La CCE pourrait s'employer à mettre sur pied un système homogène afin de contrôler les GES selon les besoins du marché. Un tel marché est déjà en vigueur en vertu du Protocole de Kyoto, mais il n'est pas en application en Amérique du Nord.
    - Il faudrait élaborer des indicateurs communs.
    - Le méthane est très important.
    - Que fait la CCE en matière d'initiation à l'environnement?
      - *Réponse de M. de Buen :* La CCE dispose de ressources limitées et une telle tâche en exige beaucoup. Une grande masse d'informations est disponible, mais il est peu probable que la CCE se charge d'une telle initiation car cela réclame de gros investissements.
    - On demande à la population de participer davantage, pas seulement d'être informée; mais il faut aussi que l'on tienne compte de son point de vue dans la prise de décisions.
    - Le bilan écologique du Canada datant de 20 ans, que pourrait faire la CCE à ce sujet?
    - Quelle devrait être la stratégie de communication de la CCE? Est-il plus important qu'elle soit plus proche des politiciens qui ont le pouvoir de décider que de l'ensemble de la population?
  - *M<sup>me</sup> Correa (présidente du CCPM) :* Il est important de se rendre compte des répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes et de leurs effets sur la santé des collectivités, notamment les tendances météorologiques et les changements dans la répartition des espèces.
  - *M. Martín Gutiérrez Lacayo (membre mexicain du CCPM) :* On n'a pas encore mentionné que nous vivons dans un temps de crise. Dans un tel contexte, les politiciens ne peuvent faire autre chose qu'intervenir de façon immédiate, alors que les changements proposés exigent majoritairement des investissements. La CCE doit gérer ses communications avec perspicacité. Elle peut en effet discerner les investissements qui peuvent améliorer rapidement et de façon appréciable les changements climatiques, et obtenir ainsi des ressources pour financer des études et des programmes. La CCE pourrait également favoriser un nouveau mode de

consommation et pas seulement de production, tout en trouvant des moyens de créer de nouveaux marchés et commerces.

- *Réponse de M. Moore* : Une solution simple à la consommation consisterait à changer les moteurs de machines distributrices de Coke par des moteurs plus efficaces. Il pourrait aussi s'agir d'augmenter les taxes à l'entrée des vieux véhicules au Mexique, ce qui permettrait de commencer à résoudre le problème au lieu de le léguer. Dans le cadre d'un nouveau marché, l'utilisation de carbone noir en agriculture pourrait représenter un très bon débouché.
- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud)* :
  - Au Mexique, il est beaucoup plus difficile de donner suite aux engagements à l'égard de l'environnement qu'au Canada et aux États-Unis, et ce, en raison de leur grande disparité.
    - *Réponse* : Le Mexique peut atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, tout d'abord parce que ses émissions sont beaucoup plus faibles dans presque tous les secteurs, ensuite parce que ses besoins énergétiques sont moins importants. Par ailleurs, les normes mexicaines sont bien plus efficaces que celles des États-Unis.
- *M. Desai (membre américain du CCPM)* : S'adressant à M. Moore, il lui demande pour quelle raison la séquestration du carbone est une technique aussi difficilement applicable si elle est si bonne.
  - *Réponse* : Pour séquestrer le carbone, il faut l'incorporer aux sédiments par très forte pression. Cela signifie que l'on doit utiliser beaucoup d'énergie pour éliminer des déchets. S'il existait un plus simple moyen de le séquestrer, il serait beaucoup plus utilisé.
- *M<sup>me</sup> Patricia McDonald (membre américain du CCPM)* : Bien que le groupe de spécialistes ait été très utile, il faut maintenant formuler des recommandations au Conseil. Il est important d'examiner les priorités auxquelles il est préférable de donner suite compte tenu de leur portée et de leur importance.
- *M. Sandoval (membre mexicain du CCPM)* : Un aspect qui revêt de l'importance pour le secteur industriel consiste à élaborer des indicateurs pour un marché nord-américain de bons de carbone. Cela augmenterait le degré de connaissance et d'utilité de la CCE et rendrait ses divers projets plus viables.

### TROISIÈME SÉANCE DE DISCUSSION :

#### L'écologisation de l'économie nord-américaine

#### **M. Michael Moore, attaché supérieur de recherche, Institute for Sustainable Energy, Environnement and Economy (ISEEE), University of Calgary, Alberta**

M. Moore déclare que les trois principaux enjeux suivants entravent l'atteinte des objectifs :

1. L'eau potable (l'approvisionnement et les externalités qui ont des effets sur la qualité de l'eau), particulièrement dans le secteur de l'énergie.
2. Les émissions persistantes, le CO<sub>2</sub>, le méthane et les autres alcanes, les particules de carbone, les mesures de contrôle, les mesures de confinement, etc.

3. La perte de biodiversité et l'équilibre des écosystèmes; les graves conséquences de la perte de biodiversité dans les écosystèmes forestiers et les cours d'eau (perte de valeur d'existence).

Il mentionne que l'on peut prendre trois mesures à l'égard de ces trois enjeux par l'entremise de la CCE :

1. La détermination publique, l'homologation et la gestion générale des processus de stockage et de manutention du carbone; le choix des meilleurs emplacements de gestion du carbone; l'utilisation d'un système d'information géologique à références.
2. La création d'une banque internationale de crédits d'émission de carbone. C'est bien d'établir un marché d'échange de crédits et de bons d'émission de carbone, comme cela s'est produit dans le cadre de la bourse de Chicago, mais c'est très différent d'offrir un programme de soutien aux crédits d'émission de carbone, notamment aux populations les moins favorisées.
3. L'élaboration et le transfert de techniques de production d'énergie renouvelable qui peuvent être ouvertement approuvées par les trois pays nord-américains, mais aussi à l'échelle internationale. À titre d'exemple, on peut citer la géothermie et l'énergie marémotrice (produite par le flux et le reflux de la mer).

Il précise que l'on peut progresser par les moyens suivants :

- En instaurant une banque de crédits d'émission de carbone afin d'établir un cadre réglementaire accessible, non seulement pour les transactions et les garanties, mais aussi pour l'application de nouvelles techniques.
- En mettant sur pied un processus normalisé et transparent de quantification associant la production et la distribution des produits au coût du carbone qu'ils requièrent (redevances transparentes sur les émissions de carbone).
- En informant les citoyens de l'empreinte associée au carbone et des coûts qu'entraîne chaque produit sensible aux fluctuations du marché. De cette manière, ils pourraient choisir de payer le supplément pour acheter les produits à forte intensité carbonique ou d'acheter les produits fabriqués dans le cadre de processus moins polluants.

M. Moore poursuit en expliquant qu'il est possible d'imposer un moratoire échelonné et planifié pour les différents usages afin de protéger préventivement les écosystèmes (moratoire visant les productions forestière, halieutique et agroindustrielle). Grâce à un système biométrique normalisé, les trois pays pourraient permettre aux écosystèmes de se reposer sans avoir à réduire une ou des utilisations, ce qui entraînerait d'importantes pertes économiques. Le financement et les avantages pourraient provenir de la régularisation des cycles biologiques dans des écosystèmes équilibrés.

Il conclut en indiquant que cela doit impliquer :

- la cohérence des règles et règlements;
- la recherche de concepts de rechange (pour des besoins de surveillance et d'utilisation);

- l'application de normes illustrant la dynamique des changements dans les écosystèmes;
- une stratégie de renforcement (levier socioéconomique) afin d'adopter ces changements.

**M. Carlos Muñoz Piña, directeur général de la recherche en politique et en économie environnementales, *Instituto Nacional de Ecología (INE)***

M. Muñoz Piña déclare que la viabilité environnementale découle de l'action simultanée de plusieurs éléments, dont l'équilibre des prix, l'établissement de marchés écologiques, la différenciation des produits dans le marché et des politiques pertinentes en matière de commerce international.

Il existe les quatre principaux enjeux suivants :

1. Les trois pays sont bien intentionnés en offrant des subventions qui ont malheureusement des effets néfastes sur le plan écologique.

L'objectif des subventions est pertinent en voulant aider les secteurs qui ont besoin d'améliorer leur condition, et cela est valable à l'égard de certaines activités du secteur forestier et même de l'agro-industrie. Un soutien permet normalement à ces secteurs d'accroître leurs activités de production, mais cette croissance est rapidement néfaste à l'environnement au fur et à mesure que l'on applique des processus de contrôle ou de compensation; cela provoque des dommages. La CCE pourrait surveiller le fonctionnement de certains programmes de subvention en dehors de toute croissance commerciale étant donné qu'ils peuvent avoir des effets néfastes sur le plan écologique bien après leurs avantages commerciaux à court terme.

Un exemple patent est la subvention à l'irrigation dont bénéficient les exploitations agricoles mexicaines. Grâce à cette subvention, en plus de payer moins cher pour l'eau, les agriculteurs en extraient davantage avec l'argent qu'ils économisent. En règle générale, ils investissent peu pour moderniser leur infrastructure hydraulique et réussissent ainsi à faire baisser plus rapidement la nappe phréatique. De cette manière, au cours du cycle suivant, il y a moins d'eau et le sol en est davantage tributaire, ce qui a une incidence négative sur la compétitivité dans le secteur à soutenir (cercle vicieux).

La solution réside dans des subventions asymétriques qui financent la production, mais ne diminuent pas les obstacles naturels qui existent dans les marchés.

2. Les changements technologiques, les services et les biens durables usagés qui traversent les frontières et dissipent ainsi leurs conséquences écologiques.

Les pressions qui s'exercent dans les pays développés pour que leurs produits continuent d'être à l'avant-garde provoquent généralement un surplus de stocks de produits obsolètes qui sont exportés vers des pays moins développés avec un certain bénéfice. À titre d'exemple, on peut citer les autos usagées vendues à bas prix aux États-Unis et revendues plus cher au Mexique aux citoyens les plus pauvres (importations pour la revente).

Une des solutions est l'écoétiquetage et une autre est le rééquilibrage du revenu en réglementant l'achat de produits d'avant-garde. Il faut exercer un suivi de la chaîne causale des conséquences écologiques en déterminant s'il s'agit de techniques de second ordre qui sont réabsorbées par le marché en ayant d'importantes conséquences écologiques. En aucun cas il ne faudrait que l'achat de produits de second ordre donne lieu à l'obtention d'avantages.

### 3. Les pressions du commerce international sur les écosystèmes.

Il est proposé d'instaurer un système de suivi de la demande dans le cadre duquel la CCE, en collaboration avec des groupes de réflexion économique, contribuerait à modéliser, dans chacun des trois pays, le processus de prise en charge des différents produits dont la chaîne de production exerce des pressions sur les écosystèmes où ils sont fabriqués. Il faudrait donc prévoir les conséquences écologiques et les rééquilibrer en fonction des modifications apportées aux politiques publiques.

### 4. Le plafonnement sectoriel et ses caractéristiques.

La proposition de plafonnement sectoriel doit donner lieu à l'instauration de mécanismes de politiques publiques grâce auxquels on détermine la consommation d'énergie et la quantité d'émissions dans l'environnement pour chaque unité économique productrice, et ce, en établissant des plafonds pour chaque secteur et pour chaque volume de production. Cela permettrait d'équilibrer les avantages comparatifs des produits fabriqués naturellement dans une région, tout en favorisant la spécialisation en même temps qu'un usage modéré par son propre rythme lorsque les producteurs atteignent le plafond établi dans leur secteur (équilibrant ainsi les investissements tout en améliorant l'efficacité dans les secteurs).

#### Questions et observations :

- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud) :* Nous avons cinq principales possibilités de travailler en vue d'écologiser la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'automobile au cours des cinq prochaines années :
  - En accélérant la durabilité des produits automobiles grâce à des innovations dans les processus chimiques.
  - En élaborant des systèmes afin de cerner et de tirer parti des possibilités techniques permettant d'améliorer la performance environnementale et la viabilité financière des systèmes du secteur de l'automobile.
  - En améliorant le secteur de l'automobile et ses chaînes d'approvisionnement grâce à la réduction de la consommation totale d'énergie des automobiles et des procédés de fabrication.
  - En assurant la durabilité hydrologique afin de pouvoir relever les nouveaux défis que présente l'approvisionnement en eau dans les chaînes de production automobile.



- En mettant sur pied des processus et des systèmes qui soutiennent des programmes efficaces de gestion des ressources respectant les cadres de référence à établir par les trois pays.
- *M. Desai (membre américain du CCPM)* : S'adressant à M. Moore, il déclare qu'étant donné que la stratégie d'une banque de crédits d'émission de carbone qu'il propose est préférable compte tenu des prix actuels, que se passera-t-il si le prix du gaz naturel augmente à court terme, rendant la substitution difficile, et ne serait-il pas mieux d'appliquer une stratégie plus équilibrée?

*Réponse* : Il est difficile d'être contre l'équilibre de n'importe quelle stratégie, et si nous avons la capacité d'élaborer un système plus efficace en se fondant sur ce que nous savons, nous pourrions concevoir un certain type de système hydraulique des plus économiques en évitant les effets négatifs des différents procédés de traitement thermique. Nous rechercherions le plus fort degré de renouvellement avec le plus faible degré d'intermittence, possiblement avec un certain type d'énergie de secours, par exemple l'énergie nucléaire, bien qu'elle soit coûteuse. Il est difficile de ne pas admettre que les marchés chercheront la solution la plus économique et, pour le moment, il s'agit du gaz naturel qui est relativement meilleur marché et a peu d'incidences. De cette manière, cela nous aidera à gagner du temps jusqu'à ce que des techniques plus propres et plus économiques soient élaborées.

- *M. Wright (membre canadien du CCPM)* : Si nous nous concentrons sur les domaines dans lesquels la CCE pourrait intervenir efficacement, nous ne pouvons négliger le fait que la CCE doit son existence à un accord de libre-échange. Le secteur de l'énergie est un secteur courant pour nous tous, qu'il s'agisse d'électricité ou d'hydrocarbures. S'adressant à MM. Moore et Muñoz, il leur demande s'il ne serait pas inopportun que la CCE s'oriente sur le secteur de l'énergie, et s'il serait par contre opportun que le CCPM fasse porter ses travaux sur ce secteur.

- *Réponse de M. Moore* : Il y a beaucoup à faire dans le secteur de l'énergie, et le plafonnement sectoriel constitue l'une des idées exprimées afin de soutenir ce qui a été exposé au sujet de ce secteur. La plus grande contribution que la CCE pourrait apporter réside dans sa capacité d'évaluer si la gestion est rationnelle dans le secteur de l'énergie et de formuler ses conclusions sous forme de recommandations visant les politiques publiques des trois pays. Mais il ne faudrait pas se concentrer uniquement sur le secteur de l'énergie, car il n'y a pas que ce secteur qui a des répercussions sur la flore et la faune.

- *Réponse de M. Muñoz* : Il scinde sa réponse en trois parties : 1) nous devons continuer de nous concentrer sur les résultats et recueillir de nouvelles données de la part des centres de recherche spécialisés dans chacun des trois pays; 2) en ce qui concerne des mesures immédiates pour 2010, il faudrait opter pour l'homologation de biocarburants, tout au moins pour que leur qualité et leur empreinte de carbone soient uniformes; 3) nous devons harmoniser les règlements en vigueur en veillant à ce que des politiques analogues soient instaurées dans des contextes analogues à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- *M. Martín Gutiérrez (membre mexicain du CCPM) :* S'adressant à MM. Moore et Muñoz, il leur demande si, dans le cadre de son rôle consistant à formuler des recommandations, il serait pertinent que la CCE poursuive ses travaux afin de cautionner divers points de vue en Amérique du Nord sur ce que signifie l'écologisation de l'économie. De quelle manière ses recommandations peuvent-elles aider les chaînes d'approvisionnement dans les trois pays à contribuer en permanence à cette écologisation? Il se dit par ailleurs d'avis que d'autres secteurs gouvernementaux, notamment les législateurs, participent à ce processus.
  - *Réponse de M. Muñoz :* L'écologisation de l'économie fait appel à une importante composante, la politique, et il y aurait des raisons tangibles de faire en sorte que le discours politique ne tienne pas compte de l'aspect pratique de cette écologisation sur le plan économique. Il y a l'avantage économique qui découle de l'évolution technique, l'avantage économique que procure le changement des tendances en matière de consommation et de production, et l'avantage économique qui résulte d'un cadre réglementaire plus rigoureux. Si l'on surveille ces forces, on comblera le manque de maturité tout en assurant, à un rythme soutenu, l'augmentation de la répartition des avantages qui découlent de l'écologisation. La partie la plus emballante et la plus complexe de l'écologisation de l'économie consiste à coordonner les mesures publiques et privées afin que tous les secteurs y trouvent de vrais avantages à mesure qu'ils adoptent des modes de fonctionnement plus écologiques.
- *M. Gustavo Alanís (membre mexicain du CCPM) :* S'adressant à M. Muñoz, il lui demande, en vue de cautionner des visions pragmatiques, s'il estime important d'instaurer des règles d'écoétiquetage uniformes pour les trois pays. Il lui demande aussi s'il est important que les juges contribuent à ce que l'interprétation des cadres soit uniforme, y compris ceux déjà en vigueur.
  - *Réponse de M. Muñoz :* Pour ce qui est des incidences économiques, l'écoétiquetage ne donne des résultats que s'il est réellement en demande. Le café biologique constitue un bon exemple, car il donne lieu à une forte demande et son marché est dynamique. Afin d'établir un système d'écoétiquetage, il faudrait d'abord instaurer une norme de normes et expliquer quels sont les paramètres pour chaque type de produit et de secteur. Le fardeau réglementaire serait imposant et le degré de demande serait un échec si, aux yeux des acheteurs, l'écoétiquetage de certains produits n'offrait pas de valeur ajoutée.
- *Questions en ligne de la part du public (par l'entremise de M. Thierry Conraud) :* La CCE existe en vertu de l'ALÉNA et il est très important de connaître les répercussions environnementales de cet accord dans les trois pays et de savoir de quelle manière elles ont été évaluées. Dans le cadre de cet accord, il faut tenir compte du fait qu'il existe des limites naturelles au commerce de biens et services, et même à la croissance économique durable. La CCE doit être un organisme qui nous aide à déterminer si le rythme de la croissance commerciale est compatible avec la capacité des écosystèmes à tolérer les effets d'une telle croissance. Cela doit faire partie intégrante des paramètres dont se sert en permanence la CCE lorsqu'elle recommande des instruments de réglementation.

- En fonction de son expérience, M. Moore considère-t-il que le système de production d'hydroélectricité est possible au Mexique et aux États-Unis, au même titre qu'aux chutes Niagara, en vue de l'utiliser dans d'autres régions?
  - *Réponse de M. Moore* : Il indique qu'il n'est pas sûr de comprendre la question, mais que pour y répondre rapidement il estime qu'aussitôt que les conditions hydrologiques le permettent à un endroit, il est possible d'y réaliser un projet hydroélectrique de cette taille, car il sera viable. Pour ce qui est du partage d'électricité, il ne pense pas que les trois pays disposent d'une zone frontalière avec les caractéristiques de celle des chutes Niagara où il serait possible d'entreprendre un tel projet. Par ailleurs, au sujet des crédits, il pense que le modèle canadien consistant à commercialiser l'énergie de diverses sources est tout à fait applicable.
  
- *M<sup>me</sup> Nelly Correa (présidente du CCPM)* : Elle indique vouloir revenir sur la question des biocarburants et de l'énergie éolienne soulevée par les membres du groupe de discussion, question que le CCPM a déjà abordée dans le cadre de son avis au Conseil sur les changements climatiques. De même que pour l'utilisation des sources d'énergie durable, le CCPM estime qu'une source d'énergie renouvelable n'est pas automatiquement durable. Elle affirme que la manière la plus rapide de promouvoir la durabilité est la certification. Si les sources d'énergie sont certifiées (particulièrement les biocarburants), cela indiquera clairement que la consommation est tout à fait durable, et pas uniquement renouvelable. Il faut suggérer à nos ministres de faire valoir qu'il existe un lien entre la production et le commerce durables par l'entremise de l'homologation, de la certification et de l'étiquetage. Il faut retrouver la parité entre le commerce et l'environnement.
  
- *M. Laurent Benarrous (membre canadien du CCPM et animateur)*. Il déclare vouloir utiliser la prochaine période pour se pencher sur les mesures concrètes et réalisables que doivent prendre les trois pays dans le contexte du libre-échange, en plus des propositions formulées par les membres du groupe de discussion et les participants, et ce, en vue de les évaluer et de faire des recommandations pour les cinq prochaines années. Dans cette optique, il fait les suggestions suivantes :
  - L'instauration de principes comptables communs aux trois pays afin d'enregistrer les échanges de crédits d'émission de carbone et d'en exercer un suivi.
  - La mise en place d'un système de certification pour l'énergie en général et les biocarburants en particulier.
  - La définition et l'homologation des énergies propres pour l'ensemble des trois pays.
  - L'instauration de normes uniformes pour les véhicules déterminant la qualité et l'empreinte écologique autant de ceux qui sont nouveaux que vieux sur le marché, afin de les utiliser à court terme comme une base commune.

***Une séance plénière a lieu afin de se pencher sur les suggestions de l'animateur dans l'optique d'écologiser l'économie nord-américaine.***

1. L'instauration de principes comptables communs aux trois pays afin d'enregistrer les échanges de crédits d'émission de carbone et d'en exercer un suivi (vise non seulement le coût, mais aussi l'empreinte écologique ou la teneur en carbone ainsi que la consommation pour chaque produit), en favorisant une information symétrique et transparente.
2. La mise en place d'un système de certification pour l'énergie en général et les biocarburants en particulier.
3. L'harmonisation des systèmes d'écoétiquetage des produits afin d'indiquer l'empreinte écologique des produits aux consommateurs.
4. La définition et l'homologation des énergies propres pour l'ensemble des trois pays.
5. Les participants décident unanimement d'ajouter l'amélioration du transport de marchandises. Compte tenu de l'ampleur du commerce entre les trois pays, cela renforcera la compétitivité durable dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.
6. La gestion des effets néfastes des subventions sectorielles sur les écosystèmes.

*M<sup>me</sup> Jane Gardner (membre américain du CCPM)* : Elle invite chaque membre du groupe de discussion et des volontaires à résumer la ou les principales mesures qu'ils recommanderaient en guise de conclusion.

- *Réponse de M. Michael Moore* : Il déclare vouloir recommander des projets concertés, notamment un dans le domaine agricole en le combinant aux questions environnementales les plus pertinentes. Il précise que dans son intervention précédente il a mentionné le carbone noir, lequel pourrait donner lieu à un projet clé et constituer un bon point de départ pour diverses activités convergentes. Les plus importants centres de recherche de chaque pays devraient participer afin d'obtenir des résultats cohérents et reproductibles. Cela comprendrait des paramètres de productivité.
- *Réponse de M. Odón de Buen* : Il propose de renforcer les capacités afin de mettre en place des projets visant l'efficacité énergétique, et de coordonner et d'intégrer les normes relatives à la consommation de carburant et à l'efficacité énergétique.
- *Réponse de M. Gustavo Alanís (membre mexicain du CCPM)* : Il propose de réviser le plan énergétique commun et d'examiner les questions concernant l'adaptation et l'atténuation des répercussions, notamment la gestion adaptative des écosystèmes vulnérables à caractère prioritaire.

En vue de clore la séance, il est proposé de se servir des conclusions et des questions examinées dans le cadre de la table ronde comme fondement d'une discussion sur des points de décision précis, et ce, avant la prochaine réunion qui se tiendra l'année prochaine aux États-Unis.

Fin des discussions du groupe sur des collectivités et des écosystèmes en santé.

*M<sup>me</sup> Correa* fait état des propositions suivantes :

- Meilleure compréhension des liens entre la santé humaine et la salubrité des écosystèmes et diffusion d'informations à leur sujet.
- Inventaire des écosystèmes prioritaires, notamment en ce qui concerne le rendement des services écologiques.
- Inventaire des écosystèmes particulièrement vulnérables.
- Promotion de la gestion adaptative des écosystèmes vulnérables à caractère prioritaire.
- Promotion des marchés de services écologiques en vue de conserver les écosystèmes et de maintenir les collectivités qui y résident.
- Établissement et maintien de liens entre les écosystèmes prioritaires.

*M. David Brackett* propose de compléter les services susmentionnés par les suivants :

- Achèvement du réseau d'écosystèmes marins sur la côte Ouest.
- Amélioration de la capacité de gérer les prairies.

Il propose en outre que la CCE serve de centre d'échange d'informations, particulièrement pour l'inventaire de produits polluants.

*M. Chris Ganson* propose que la CCE serve de centre d'échange de connaissances et de capacités en matière de transport, particulièrement pour la modélisation des réseaux de transport.

*M. Glen Wright (membre canadien du CCPM)* propose que la CCE agisse à titre de centre d'échange d'idées, notamment en organisant des conférences internationales.

*M. Martín Gutiérrez* propose d'ajouter la constitution d'un groupe de travail formé de spécialistes en matière de vulnérabilité aux changements climatiques, ainsi que de stratégies d'adaptation à ces changements et d'atténuation de leurs répercussions, dans le but d'élaborer une politique nord-américaine d'adaptation aux changements climatiques.

*M. Gustavo Alanís* propose de relancer le programme sur la santé des enfants et l'environnement.

### **Suivi du CCPM et questions administratives**

*M<sup>me</sup> Nelly Correa*, à titre de présidente sortante, annonce la nomination de *M. Glen Wright* à titre de nouveau président du CCPM pour 2010. Celui-ci déclare apprécier la confiance que les membres du comité lui témoignent et dit espérer collaborer avec chacun d'eux dans l'exercice de ses fonctions.

Elle demande ensuite à certains des membres qui ont représenté le CCPM à des réunions d'en rendre compte succinctement :

- *M. Dinkerrai Desai*, membre américain du CCPM, rend compte de sa participation aux réunions du Comité consultatif national et du Comité consultatif gouvernemental des États-Unis qui se sont tenues dans l'État du Vermont le mois précédent. Il y a été question des écosystèmes et de la gestion des bassins hydrographiques, ainsi que des incidences des projets énergétiques

sur les collectivités. Il mentionne également que les États-Unis sont encore en train d'examiner le plan opérationnel de la CCE pour 2010.

- *M. Gustavo Alanís*, membre mexicain du CCPM, déclare qu'il a représenté celui-ci les 9 et 10 novembre dans le cadre d'un atelier sur l'application des lois de l'environnement dans les couloirs de transport commerciaux qui s'est tenu à Monterrey, au Mexique. Il mentionne que les gouvernements des trois pays ont de la difficulté à coordonner leurs efforts, tout en précisant que cet atelier avait pour but de leur faire échanger des stratégies d'information et d'application des lois. Les principales questions abordées concernaient les ports et les aéroports, les mesures incitatives à l'observation des lois et les possibilités d'application de celles-ci, les espèces sauvages, les techniques de détection de la pollution atmosphérique (relation entre la loi et la technologie), les besoins en infrastructure, la formation, et la participation d'organismes et de la société civile à l'étude de ces questions. Il précise que M. Marco Heredia déposera sous peu un compte rendu exhaustif de cette réunion.

*M<sup>me</sup> Nelly Correa* fait un exposé sommaire de ses activités à titre de représentante du CCPM :

- Elle a participé à titre d'observatrice, en compagnie de M. Martín Gutiérrez, à la réunion du Groupe de travail sur la biodiversité.
- Elle a aussi participé au 17<sup>e</sup> congrès environnemental EnviroPro qui s'est tenu en septembre 2009 à Mexico, où des entreprises ont pu faire état des services environnementaux qu'elles fournissent. Ce congrès avait pour thème l'économie verte et il a donné lieu à la participation de plusieurs ambassadeurs et personnalités. La contribution du CCPM a consisté à présenter la CCE, la manière dont elle a été créée, en quoi consiste ses programmes, qui en est membre, etc., et à donner un aperçu de ses activités. Il a pris fin par les conclusions et recommandations énoncées dans la déclaration des dirigeants nord-américains.
- Elle a aussi assisté à une réunion au Mexique sur les communications de citoyens, organisée par la CCE, à laquelle ont participé M. Evan Lloyd ainsi que le directeur de l'Unité sur ces communications, M. Dane Ratliff, et les membres des comités consultatifs sur le développement durable.

La présidente du CCPM annonce que des discussions se tiendront le lendemain afin de choisir les dates et les sujets des réunions de la prochaine année, à commencer par une réunion dont les États-Unis doivent choisir l'endroit et qui portera sur des sujets qui découleront de la présente session. Le CCPM pourrait également tenir un atelier sur les communications de citoyens.

*M. Gustavo Alanís (membre mexicain du CCPM)* mentionne que les questions en suspens comprennent la gestion générale de l'eau et qu'un atelier à ce sujet doit se tenir depuis le mois de mars dernier. Il soutient qu'il faudrait privilégier les questions en suspens en même temps que celles déjà au programme.

Avant de lever la séance, *M<sup>me</sup> Nelly Correa (présidente sortante du CCPM)* remercie tous les participants, y compris ceux qui ont assisté à la diffusion sur le Web, ainsi que l'équipe chargée de la logistique, les interprètes et les techniciens.



**Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord**

**Session ordinaire 09-03 du Comité consultatif public mixte  
Table ronde sur les priorités de la CCE pour 2010 et les années suivantes**

Sheraton Hacienda del Mar  
Corredor Turístico KM 10, Lote D, Cabo Del Sol  
Cabo San Lucas, Baja California Sur 23410, México  
Tél. : (52) (624) 14 58000 • Téléc. : (52) (624) 14 58002

---

*La réunion visera principalement à établir une vision commune des nouvelles priorités définies par le Conseil de la CCE en juin dernier et à déterminer les éléments clés à inclure dans le Plan stratégique pour 2010–2015*

---

**Ordre du jour provisoire**

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2009**

**Lieu :** *Hacienda 2 et 3*

**8h30 à 8h40** Mot de bienvenue de la **présidente du CCPM, M<sup>me</sup> Adriana Nelly Correa**

**8h40 à 8h50** Mot d'introduction du **directeur exécutif intérimaire de la CCE, M. Evan Lloyd**

8h50 à 10h50 Collectivités et écosystèmes en santé

**Modératrice :** M<sup>me</sup> Adriana Nelly Correa, représentante du Mexique au sein du CCPM

**Facilitateur:** M. Thierry Conraud, C3 International

**M. David Brackett**, président de D. Brackett Consulting Inc.

**Me Silvia Manzanilla Naim**, Institut d'écologie, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM, Université nationale autonome du Mexique)

**M. Chris Ganson**, associé de recherche principal, World Resources Institute (WRI), programme villes et transport urbain durables, EMBARQ

8 h50 à 9h20

Mot d'ouverture des experts invités

9h20 à 11h00

Discussion dirigée – membres du CCPM, experts et du public

**10h50 à 11h00** Pause

**11h00 à 13h00** Changements climatiques – Économie à faibles émissions de carbone



**Modératrice :** M<sup>me</sup> Jane Gardner, représentante des États-Unis au sein du CCPM

**Facilitateur:** M. Thierry Conraud, C3 International

**M. Michal Moore**, attaché supérieur de recherche, Institute for Sustainable Energy, Environment and Economy (ISEE), University of Calgary, Alberta

**M. Odón de Buen**, président, Energía, Tecnología y Educación (ENTE)

**M. Jeff Schott**, agrégé supérieur de recherches, Peterson Institute for International Economics

11h00 à 11h30 Mot d'ouverture des experts invités

11h30 à 13h00 Discussion dirigée – membres du CCPM, experts et membres du public

**13h00 à 14h00** Dîner [fourni] – *Foyer Hacienda 2 & 3*

**14h00 à 16h00** Écologisation de l'économie nord-américaine

**Modérateur :** M. Laurent Benarrous, représentant du Canada au sein du CCPM

**Facilitateur:** M. Thierry Conraud, C3 International

**M. Michal Moore**, attaché supérieur de recherche, Institute for Sustainable Energy, Environment and Economy (ISEE), University of Calgary, Alberta

**M. Carlos Muñoz Piña**, directeur général de la recherche en politique et économie environnementales, Instituto Nacional de Ecología (INE)

**M<sup>me</sup> Gretchen Daily**, agrégée supérieure de recherches, Woods Institute for the Environment, Stanford University (*à confirmer*)

14h00 à 14h30 Mot d'ouverture des experts invités

14h30 à 16h00 Discussion dirigée – membres du CCPM, experts et membres du public

**16h00 à 17h00** Récapitulation

**17h00 à 17h30** CCPM – Suivi et questions administratives

- a) Élection du président du CCPM pour 2010
- b) Rapport du CCPM sur la participation aux réunions de la CCE
- c) Priorités du CCPM pour 2010 et les prochaines réunions

**17h30** Levée de la séance

Joint Public Advisory Committee Regular Session 09-03  
 Roundtable Discussion meeting on the CEC's priorities for 2010 and beyond  
 Cabo San Lucas, Baja California, Mexico  
 1 December 2009

**CEC STAFF**

1. **Anghel, Cezar**  
 Network Administrator, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
2. **Daoust, Nathalie**  
 Council Secretary, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
3. **Lloyd, Evan**  
 Director of Programs, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
4. **Morin, Jocelyne**  
 Assistant, Commission for Environmental  
 Cooperation  
 Montreal, Canada
5. **Orozco, Marcela**  
 JPAC Liaison Officer, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
6. **Paz-Miller, Liliana**  
 Coordinator, Meeting Services, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
7. **Powell, Keith**  
 Program Manager, Information Services,  
 Commission for Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
8. **Viadas, Eduardo**  
 Media and Outreach Officer, Commission for  
 Environmental Cooperation  
 Montreal, Canada
9. **Vulpescu, Mihaela**  
 Assistant, Commission for Environmental  
 Cooperation  
 Montreal, Canada

**JPAC MEMBERS**

10. **Alanís Ortega, Gustavo**  
 JPAC Member, Centro Mexicano de Derecho  
 Ambiental  
 México, México
11. **Benarrous, Laurent**  
 JPAC Member, Jones Lang LaSalle  
 Montreal, Canada
12. **Correa Sandoval, Adriana Nelly**  
 JPAC Member, Centro de Calidad Ambiental -  
 ITESM Campus Monterrey  
 Monterrey, México
13. **Desai, Dinker**  
 JPAC Member, U.S. Army Material Command  
 Fort Monmouth, USA
14. **Gardner, Jane**  
 JPAC Member, General Electric  
 Boulder, USA
15. **Gutiérrez Lacayo, Martín**  
 JPAC Member, Pronatura México, A.C.  
 México, México
16. **Lacy, Rodolfo**  
 JPAC Member, Centro Mario Molina  
 México, México
17. **Marquez, Ralph**  
 JPAC Member, Texas Commission on  
 Environmental Quality  
 Round Rock, USA
18. **McDonald, Patricia**  
 JPAC Member, Consultant  
 Jackson, USA
19. **Sandoval, Carlos**  
 JPAC Member, Consejo Nacional de Industriales  
 Ecologistas  
 México, México
20. **Wright, Glen**  
 JPAC Member, PrinterOn Corporation  
 Kitchener, Canada

## PANELISTS - CONSULTANTS

21. **Brackett, David**  
President  
D. Brackett Consulting Inc.
22. **Conraud, Thierry**  
Socio fundador, C3 Internacional S.C.  
México, México
23. **De Buen Rodríguez, Odón Demófilo**  
Presidente, Energía, Tecnología y Educación, S.C.  
(ENTE)  
México, México
24. **Ganson, Christopher**  
Senior Research Associate, World Resources  
Institute  
Washington, USA
25. **Manzanilla Naim, Silvia Regina**  
Asistente Académica, Centro de Investigaciones  
Biológicas del Noroeste, S.C.  
La Paz, México
26. **Moore, Michal**  
Professor, University of Calgary  
Calgary, Canada
27. **Muñoz Piña, Carlos**  
Director General de Investigación en Economía y  
Política Ambiental, Instituto Nacional de Ecología  
México, México

## GOVERNMENT

28. **Albovias, Anna**  
Manager, CEC, International Affairs Branch,  
Environment Canada
29. **Correa, Sylvia**  
Senior Advisor for N.A., US EPA
30. **Johnson, Stephanie**  
Director, Latin America, Environment Canada
31. **Posadas, Alejandro**  
Representante de SEMARNAT, Mexican  
Embassy in the US
32. **Elvira Quesada, Juan Elvira**  
Secretario  
Secretaría de Medio Ambiente y  
Recursos Naturales
33. **Lendo Fuentes, Enrique**  
Titular de la Unidad Coordinadora de Asuntos  
Internacionales
34. **Luna Contreras, Francisco**
35. **Valdez Reyes, Jesús Thonatiu**

## INTERPRETERS AND TECHNICIANS

36. **Copeland, Matt**  
ISI Global Webcasting  
Ottawa, Canada
37. **Antunez, Gloria**  
Boadella English Services
38. **Boadella, Rosa María**  
Boadella English Services
39. **Cerf, Edna**  
Boadella English Services
40. **Levesque, Helene**  
Boadella English Services
41. **Hernández, Miguel Ángel**
42. **García, Iván**

## PUBLIC

43. **Appleton, Peter**  
President, United States - Mexico Chamber of  
Commerce  
Goldsboro, USA
44. **Carrillo-Guerrero, Yamilett**  
Coordinador, Programa Agua y Humedales,  
Pronatura Noroeste, AC
45. **de la Garza, Meredith**  
Coordinadora Adjunta, Sociedad de Historia  
Natural Niparajá

**46. Salas Cabrera, Blanca Estela**

Investigador y Consejera del Consejo estatal de Ecología y Consejera del Consejo Consultivo para el Desarrollo Sustentable, Núcleo Michoacán, Centro de Investigación y Desarrollo del estado de Michoacán, México

**47. Salas Casasola, Ina Elvira**

Subdirectora de Economía de la Política Pública, Instituto Nacional de Ecología México, México